

REGLEMENT DU 31ème TROPHEE INTERFINANCES DE GOLF

ARTICLE 1

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise le 31ème Trophée Interfinances de golf, ouvert à tous les agents des Finances.

ARTICLE 2

COMITE D'ORGANISATION

1/ *Composition* :

- Fabian RIOS, Président de l'ATSCAF Fédérale,
- Marc BASTROT, Conseiller Technique Golf Seignosse.
- Jean-Vincent GARCIA, Responsable du secteur des sports de l'ATSCAF Fédérale.
- Le gérant du centre ATSCAF de Seignosse,

2/ *Compétences* :

- élaboration du règlement,
- organisation des compétitions en accord avec la Fédération Française de Golf,
- examen des réclamations éventuelles,
- publication des résultats,
- remise des récompenses.

ARTICLE 3

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre Adhérent ATSCAF à jour de sa cotisation ATSCAF (2022) de l'association choisie pour concourir.
- Figurer sur le bordereau d'inscription établi pour l'ensemble des participants d'une même section ATSCAF par son Président.
- **Toutefois la priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières en fonction des contraintes d'hébergement ou d'organisation des épreuves,**

- Les accompagnateurs devront également posséder une cotisation ATSCAF à jour.
 - **Au moment de l'inscription**, chaque compétiteur devra fournir un justificatif de licence 2022 avec certificat médical valide.
 - les Présidents d'associations doivent fournir un bulletin d'inscription pour l'ensemble des compétiteurs et accompagnateurs.

ARTICLE 4 : ORGANISATION DE LA COMPETITION

FORMULE DE JEU :

Mercredi : compétition à ARCANGUES formule animation

Jeudi : compétition officielle à HOSSEGOR en STABLEFORD Brut et Net

Vendredi : compétition officielle à LA NIVELLE en STABLEFORD Brut et Net

Homologation des résultats FFG

Le palmarès officiel ne prendra en compte que les adhérents financiers

- Classement individuel :

Il sera effectué un classement Brut et un classement Net.

Les scores en Brut primeront sur le Net.

Hommes : 2 séries

Femmes : 1 série (en fonction du nombre)

Départage des ex-aequo : le classement sera établi en utilisant le départage sur le dernier trou, puis trou par trou sur le golf de LA NIVELLE Si l'égalité subsiste, trou par trou sur les golfs précédents.

- Classement par équipes : 3 meilleurs scores en brut d'une même association sur 2 tours. En cas d'égalité le départage se fera sur le dernier golf puis en remontant.

3 prix en brut seront décernés.

ARTICLE 5

Chaque concurrent s'engage à respecter et à se soumettre au présent règlement.

ARTICLE 6

Les résultats seront affichés après chaque jour de compétition et le classement final lors de la remise des prix où les 3 premiers de chaque

catégorie seront récompensés par un trophée, une coupe ou une médaille.

ARTICLE 7

Les réclamations doivent être faites auprès du Comité d'organisation, **dans l'heure suivant la publication des résultats.**